

Nº de dossier CNER : 08MN053

Nº de dossier OEN : 2AM-MRY1325 Nº de dossier QIA : LUA-2008-008 Nº de dossier MPO : 2008 MR

Le 28 janvier 2020

Destinataire: Liste de distribution du projet Mary River

Envoyé par courriel

Objet: Ébauches d'ordres du jour de la prochaine réunion technique et de la

conférence préparatoire à l'audience de la CNER concernant la proposition du projet de mise en valeur de la phase 2 de la Baffinland Iron Mines Corp

Madame, Monsieur,

Le 7 janvier 2020, la Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions (la CNER ou la « Commission ») a transmis un avis aux parties intéressées concernant la prochaine réunion technique, la conférence préparatoire à l'audience et la table ronde communautaire qui s'y rattache, et qui auront lieu dans le cadre de l'évaluation, par la Commission, du projet de mise en valeur de la phase 2 de la Baffinland Iron Mines Corporation (la Baffinland ou le « promoteur »), lequel est une modification proposée au projet Mary River (n° de dossier CNER : 08MN053), déjà approuvé. La CNER confirme les dates de réunion suivantes qui auront lieu à Iqaluit, dans le salon Koojesse du Frobisher Inn.

Du 16 au 20 mars 2020	Réunion technique	de 9 h à 17 h
Les 23 et 24 mars 2020	Table ronde communautaire	de 9 h à 17 h
Le 25 mars 2020	Conférence préparatoire à l'audience	de 9 h à 15 h

Les ébauches d'ordre du jour pour la réunion technique (annexe A) et pour la conférence préparatoire à l'audience (annexe B) sont jointes à la présente. Par copie de la présente lettre, la CNER invite les parties à transmettre leurs commentaires sur les ébauches d'ordre du jour et l'ordre de traitement des points de discussion au plus tard le 14 février 2020. Les parties doivent savoir que bien que ces rencontres soient prévues durant la journée afin que les soirées puissent servir à poursuivre les discussions entre les parties directement, si la progression dans le traitement des points des ordres du jour est retardée, des séances supplémentaires en soirée pourraient avoir lieu afin que tous ces points soient abordés.

#### RÉUNION TECHNIQUE

La réunion technique offre une possibilité supplémentaire, pour le promoteur, les organismes de réglementation et les intervenants de discuter des questions techniques encore en suspens soulevées par les parties au cours de l'audience publique de novembre 2019, particulièrement des points définis à la suite de l'examen, par les parties, de l'addenda à l'énoncé des incidences environnementales final (addenda à l'EIEF) et dans les observations écrites finales, ainsi que les points associés aux éléments nouveaux soumis par la Baffinland à la suite de l'ajournement de l'audience publique. La réunion technique sera animée par le personnel de la CNER, avec la participation du promoteur, des autorités responsables, des intervenants inscrits et des parties intéressées et sera aussi informelle que possible. Elle aura comme objectif de définir les enjeux techniques encore en suspens, d'en discuter et, au besoin, d'y apporter des solutions, et ce, avant la conférence préparatoire à l'audience.

Comme ce fut le cas lors des réunions techniques précédentes, on s'attend à ce que la Baffinland assure le suivi de tous les engagements supplémentaires formulés pour la prise en charge des enjeux techniques définis par les parties. Le promoteur devra garder à jour une liste complète des engagements, laquelle sera distribuée lors des réunions et qui sera déposée dans le cadre de la conférence préparatoire à l'audience. Les organismes de réglementation et les intervenants devront confirmer leur accord avec les engagements énoncés, au besoin.

#### **Présentations**

Au début de la réunion technique, la CNER a prévu du temps pour que la Baffinland réponde aux observations écrites finales des parties. Cette réponse devra porter sur les points les plus importants pour les intervenants ou sur ceux pour lesquels les opinions des parties sont les plus divergentes. La Commission demande à la Baffinland de fournir un nombre suffisant d'exemplaires imprimés de sa présentation aux participants à la réunion (50 exemplaires), traduite en inuktitut et, dans la mesure du possible, en français. La Commission demande également que des copies papier en inuktitut de la lettre d'accompagnement de sa réponse aux commentaires techniques soient distribuées à la réunion. La CNER rappelle au promoteur que la date limite où la Baffinland doit déposer tous les documents liés à la présentation qu'elle souhaite livrer au cours de la réunion technique ou de la conférence préparatoire à l'audience est le 25 février 2020.

#### TABLE RONDE COMMUNAUTAIRE ET CONFÉRENCE PRÉPARATOIRE À L'AUDIENCE

La table ronde communautaire donnera le temps aux représentants des diverses communautés ciblées comme étant à risque de subir les répercussions de la modification au projet proposé de prendre place à la table afin de discuter de la proposition et participer à l'évaluation de la Commission. La CNER invitera pas plus de trois (3) représentants de chaque communauté touchée de la région du Nord-de-Baffin à assister aux rencontres de la table ronde communautaire et à la conférence préparatoire à l'audience, à Iqaluit, et demandera aux organismes communautaires de désigner des délégués qui représenteront ces communautés; les citoyens d'Iqaluit sont aussi invités à assister à ces rencontres. La CNER est disposée à couvrir les frais de voyage, l'hébergement et les repas des représentants communautaires qui se rendront à Iqaluit, afin de faciliter leur présence et leur participation à la table ronde communautaire et à la conférence préparatoire à l'audience. La CNER demandera que soient désignés des

représentants communautaires des conseils de hameau, des organisations de chasseurs et de trappeurs et d'autres groupes communautaires afin que plusieurs segments de la communauté soient représentés, particulièrement les anciens, les cueilleurs inuits, les femmes et les jeunes.

Au cours de la table ronde communautaire, la Baffinland disposera d'un maximum de 90 minutes pour présenter aux représentants communautaires un survol de la modification au projet qu'elle propose. À cette occasion, la société devra aussi exposer chaque composante du projet ainsi que les conclusions de l'évaluation environnementale pour chacun de ces éléments. Les autorités responsables pourraient être conviées à prendre la parole pour expliquer leur rôle dans le cadre de cette évaluation, pour livrer des renseignements sur leurs interventions et répondre aux questions des représentants communautaires concernant l'évaluation technique de la modification au projet proposé. Une somme de temps importante sera allouée aux représentants communautaires pour poser des questions et livrer leurs commentaires à l'intention de la Commission.

La conférence préparatoire à l'audience servira principalement à préciser les étapes nécessaires pour organiser une audience publique, les questions entourant l'échéancier d'échange de documents et l'information exigée par les parties avec l'audience publique, à régler les questions relatives à cette audience ainsi que les détails tels que le lieu, la date et d'autres aspects liés à la logistique de l'événement. La conférence préparatoire à l'audience offre l'occasion aux parties de préciser officiellement les questions qui ont été réglées au cours de la réunion technique et celles qui demeurent encore en suspens et sur lesquelles la Commission se penchera au moment de rendre sa décision dans le cadre de la conférence préparatoire, et de livrer des directives au promoteur et aux parties quant aux étapes nécessaires à la convocation d'une audience publique aux fins de cette évaluation.

#### LOGISTIQUE DE LA RÉUNION

La CNER a pris les dispositions logistiques suivantes pour la réunion technique, la table ronde communautaire et la conférence préparatoire à l'audience :

Service d'interprétation: Un service d'interprétation simultanée en anglais et en

inuktitut sera offert lorsque ce sera possible (les parties qui souhaitent obtenir des services d'interprétation en français pour la réunion technique ou pour la conférence préparatoire à

l'audience doivent en aviser la CNER d'ici le 21 février 2020).

Nombre de places : Réunion technique et conférence préparatoire à

**l'audience :** Les intervenants auront droit à deux places par

organisme à la table principale.

Table ronde communautaire : Les représentants

communautaires seront assis à la table principale.

**Animateur :** La réunion technique sera animée par le personnel de la CNER

et la conférence préparatoire à l'audience sera présidée par la

personne assurant la présidence provisoire de la CNER.

**Documentation :** La CNER offrira un accès à des exemplaires numériques de

tous les documents contenus dans le registre public de la

Commission relativement au projet de Mary River, soit l'addenda à l'EIEF, les transcriptions et les pièces déposées lors de l'audience publique de novembre 2019, ainsi que toutes les observations écrites reçues lors des réunions et pendant celles-ci.

Heures des réunions :

Les réunions commencent chaque jour à 9 h et se termineront à 17 h, ce qui comprendra une pause d'une heure pour le dîner et deux pauses-santé de 15 minutes dans le courant de la journée. Des rafraîchissements seront offerts pendant les pauses-santé, mais les repas ne seront pas fournis aux participants.

La CNER structurera le déroulement des rencontres pour que chaque partie ait la possibilité de prendre la parole et d'aborder les questions, enjeux et préoccupations encore en suspens se rapportant à chacun des points de l'ordre du jour, de manière ordonnée et avec un temps de parole précis afin d'assurer le déroulement efficace de la réunion technique et de la conférence préparatoire à l'audience. La Commission s'est efforcée d'accorder plus de temps aux points faisant l'objet de préoccupations importantes ou pour lesquels il y a chevauchement de compétences réglementaires.

Les parties qui prévoient participer à la réunion technique et à la conférence préparatoire à l'audience pour l'évaluation de la proposition de projet de mise en valeur de la phase 2 de la Baffinland doivent transmettre au secrétariat de la CNER le nombre de représentants qui seront présents, leurs noms, la fonction qu'ils occupent et le champ d'expertise ou les pouvoirs de chacun au plus tard le <u>14 février 2020</u>.

#### Accès aux médias

La CNER est favorable aux efforts déployés par les médias publics pour assurer la couverture de la réunion technique, de la table ronde communautaire et de la conférence préparatoire à l'audience, et veillera à ce que les représentants des médias disposent de droits d'accès suffisants pour rapporter fidèlement les discussions. La Commission juge toutefois aussi important de veiller à ce que les participants à la conférence préparatoire à l'audience ne soient pas indûment limités dans leur volonté et leur capacité à participer pleinement aux débats si les médias devenaient trop intrusifs ou nuisent aux discussions. La CNER a donc établi des règles visant l'enregistrement de la conférence préparatoire à l'audience et d'autres discussions, qu'elle demande aux médias de respecter afin d'aider à minimiser ces inconvénients.

Dans cette optique, la CNER aimerait demander que tous les médias qui souhaitent enregistrer les débats tenus au cours de la réunion technique, de la table ronde communautaire et de la conférence préparatoire à l'audience (au moyen d'enregistrement vidéo, de photographies ou d'enregistrements audio) demandent d'abord à la Commission une autorisation d'accès du plus tard le **21 février 2020**.

## RÉSUMÉ DES DATES PRINCIPALES

En terminant, voici un résumé des dates limites les plus importantes associées à l'évaluation de la proposition de mise en valeur de la phase 2. Les parties sont invitées à faire parvenir toute demande, y compris les observations écrites concernant les étapes suivantes, à la CNER à info@nirb.ca.

6 février 2020	Les intervenants et les parties intéressées livrent des documents d'examen technique mis à jour (s'ils le souhaitent).	
13 février 2020	Baffinland répond aux documents d'examen technique modifiés (si elle le souhaite).	
14 février 2020	<ol> <li>Les parties soumettent leurs commentaires à la CNER concernant l'ébauche d'ordre du jour de la réunion technique et celle de la conférence préparatoire à l'audience.</li> <li>Les parties fournissent la liste des représentants qui assisteront aux réunions, avec leur nom, la fonction qu'ils occupent et le champ d'expertise ou les pouvoirs de chacun.</li> </ol>	
21 février 2020	1) Les parties avisent la CNER de la nécessité de services d'interprétation en français, des équipements audiovisuels spécialisés ou de toute disposition logistique particulière dont ils auront besoin pour les réunions.  2) Demandes d'accès des médias et d'autorisation d'enregistrer les débats de conférence préparatoire à l'audience (vidéo, photographies, enregistrements audio).	
25 février 2020	Baffinland dépose les documents de la présentation auprès de la CNER.	
28 février 2020	La CNER publie l'ordre du jour définitif.	

Si vous avez des questions concernant la réunion technique à venir ou la conférence préparatoire à l'audience en vue de l'évaluation par la CNER de la proposition de mise en valeur de la phase 2, veuillez communiquer avec Solomon Amuno, conseiller technique II, à <u>samuno@nirb.ca</u> ou au 867-983-4603, ou avec Cory Barker, conseiller technique I, au 867-983-4607 ou à <u>cbarker@nirb.ca</u>.

Cordialement,

Tara Arko

Directrice, Services techniques

Sara Culu

Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions

c. c. M<sup>me</sup> Megan Lord-Hoyle, Baffinland Iron Mines Corporation

M. Lou Kamermans, Baffinland Iron Mines Corporation

Pièces jointes : Annexe A – Ébauche d'ordre du jour de la réunion technique

Annexe B – Ébauche d'ordre du jour de la conférence préparatoire à l'audience

C. P. 1360, Cambridge Bay (Nunavut) X0B 0C0

Téléphone : 867-983-4600 Page 6 de 11 Télécopieur: 867-983-2594

#### ANNEXE A:

## ÉBAUCHE D'ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION TECHNIQUE

Nº de dossier CNER: 08MN053 – Proposition de projet de mise en valeur de la phase 2

**Promoteur:** Baffinland Iron Mines Corporation

**Lieu:** Frobisher Inn, Salon Koojesse, Iqaluit, NU

**Dates:** Du 16 au 20 mars 2020

Heures: L'horaire est approximatif et l'ordre dans lequel les points de

l'ordre du jour seront traités pourra être modifié à la discrétion de la CNER. Au besoin, des séances en soirée pourront être ajoutées

afin de traiter tous les points de l'ordre du jour.

Réunion technique : de 9 h à 17 h

Séances en soirée : de 18 h 30 à 21 h (si nécessaire)

# Lundi 16 mars 2020 Jour 1 des sessions techniques

## Ouverture générale

1. Mot de bienvenue et d'ouverture par la CNER (30 minutes)

- a. Présentations, survol de l'historique de la procédure, structure de la réunion technique, etc.
- b. Présentation des participants
- c. Survol de l'ordre du jour
- d. Éléments de logistique

### Réunion technique

- 2. Présentations de la Baffinland
  - a. Préambule et survol (60 minutes)
    - i. Portée du projet (mise à jour) et description de ses composantes
    - ii. Liste mise à jour des engagements et résumé des documents déposés depuis la deuxième réunion technique de juin 2019 et à la suite des audiences publiques de novembre 2019
    - iii. Résumé des points résolus à l'aide des engagements révisés et des enjeux des commentaires techniques considérés comme non résolus
    - iv. Mise à jour sur les engagements communautaires et les réponses obtenues des communautés
  - b. Questions techniques période de questions par les participants prévue à la suite de chaque présentation :
    - i. Inclusion de l'Inuit Qaujimaningit (45 minutes)
    - ii. Flexibilité opérationnelle (20 minutes)
    - iii. Évaluation alternative et méthodologies (20 minutes)
- 3. Promoteur et intervenants : réponses aux questions reportées de l'audience publique
- 4. Questions des autres parties intéressées et du public

Fin du jour 1

# Mardi 17 mars 2020 Jour 2 des sessions techniques

#### Réunion technique (suite du jour 1)

- 1. Mot d'ouverture par la CNER
- 2. Questions techniques période de questions par les participants prévue à la suite de chaque présentation :
  - a. Transport maritime des marchandises, évaluation du déglaçage, modélisation des eaux de ballast et des déversements de carburant, environnement marin, faune marine, mesures de surveillance et d'atténuation qui s'y rattachent, notamment les plans de gestion ou de mesures d'atténuation connexes (120 minutes)
  - b. Évaluation de l'environnement d'eau douce avec analyse des eaux de surface et du biote des eaux douces, avec plans de gestion ou de mesures d'atténuation connexes (90 minutes)
- 3. Questions des autres parties intéressées et du public

### Fin du jour 2

# Mercredi 18 mars 2020 Jour 3 des sessions techniques

#### Réunion technique (suite du jour 2)

- 1. Mot d'ouverture par la CNER
- 2. Questions techniques période de questions par les participants prévue à la suite de chaque présentation :
  - a. Environnement physique : qualité de l'air, évaluation du changement climatique, évaluation atmosphérique et plans de gestion ou de mesures d'atténuation connexes (90 minutes)
  - a. Environnement terrestre, soit les sols, le relief et la végétation, et plans ou les programmes de gestion et de mesures d'atténuation connexes (90 minutes)
  - b. Faune terrestre caribou, oiseaux et habitat –, et plans ou les programmes de gestion et de mesures d'atténuation connexes correspondants (120 minutes)
- 3. Questions des autres parties intéressées et du public

#### Fin du jour 3

# Jeudi 19 mars 2020 Jour 4 des sessions techniques

#### Réunion technique (suite du jour 3)

- 1. Mot d'ouverture par la CNER
- 2. Questions techniques période de questions par les participants prévue à la suite de chaque présentation :

- a. Santé humaine et évaluation des risques d'exposition; effets possibles du projet sur la culture inuite, l'aménagement du territoire et les ressources et sur la sécurité alimentaire (60 minutes)
- b. Environnement socioéconomique, et plans ou les programmes de gestion et de mesures d'atténuation connexes (60 minutes)
- 3. Questions des autres parties intéressées et du public

Fin du jour 4

# Vendredi 20 mars 2020 Jour 5 des sessions techniques

### Réunion technique (suite du jour 4)

- 1. Mot d'ouverture par la CNER
- 2. Questions techniques période de questions par les participants prévue à la suite de chaque présentation :
  - a. Évaluation des répercussions cumulatives, des accidents et des défaillances, et plans ou les programmes de gestion et de mesures d'atténuation connexes (60 minutes)
  - b. Gestion adaptative, plans de gestion et programmes de surveillance (45 minutes)
- 3. Questions des autres parties intéressées et du public
- 4. Discussion et examen de la liste des engagements du promoteur et des autres questions techniques encore en suspens
- 5. Mot de clôture des intervenants
- 6. Mot de clôture de la CNER et discussion sur les prochaines étapes

Fin du jour 5

C. P. 1360, Cambridge Bay (Nunavut) X0B 0C0 Téléphone: 867-983-4600 Télécopieur: 867-983-2594

Page 9 de 11

#### ANNEXE B

### ÉBAUCHE D'ORDRE DU JOUR DE LA CONFÉRENCE PRÉPARATOIRE À L'AUDIENCE

Nº de dossier CNER: 08MN053 – Proposition de projet de mise en valeur de la phase 2

**Promoteur:** Baffinland Iron Mines Corporation

**Lieu:** Frobisher Inn, Salon Koojesse, Iqaluit, NU

**Date:** Du 23 au 25 mars 2020

Heures: L'horaire est approximatif et l'ordre dans lequel les points de

l'ordre du jour seront traités pourra être modifié à la discrétion de la CNER. Au besoin, des séances en soirée pourront être ajoutées

afin de traiter tous les points de l'ordre du jour.

Table ronde communautaire : de 9 h à 17 h

Conférence préparatoire à l'audience : de 9 h à 15 h

## Les 23 et 24 mars 2020 Table ronde communautaire

### Ouverture générale

- 1. Prière d'ouverture
- 2. Mot de bienvenue du maire d'Iqaluit (5 minutes)
- 3. Mot d'ouverture par la CNER (30 minutes)
  - a. Objectifs de la table ronde communautaire et de la conférence préparatoire à l'audience
  - b. Survol de la procédure de la CNER et aperçu des travaux de réexamen accomplis à ce jour
  - c. Présentation des participants
  - d. Survol de l'ordre du jour
  - e. Éléments de logistique

### Table ronde communautaire

- 4. Présentation sommaire par le promoteur présentation et survol de la proposition. La présentation sera effectuée par composante du projet et comprendra les conclusions de l'évaluation de même que les enjeux définis/résolus à ce jour pour chaque composante (90 minutes)
- 5. Questions des représentants communautaires pour le promoteur ou les intervenants
- 6. Questions ou déclarations du public à l'intention du promoteur ou des intervenants

Fin du jour 2 et table ronde communautaire

# Mercredi 25 mars 2020 Conférence préparatoire à l'audience

# Ouverture générale (suite du jour 2)

- 1. Prière d'ouverture
- 2. Mot de la CNER, examen de l'ordre du jour et éléments de logistique

# Conférence préparatoire à l'audience

- 3. Détermination de tout enjeu empêchant à nouveau la convocation de l'audience publique (tant à la CNER que chez les intervenants)
- 4. Explication du processus de l'audience publique et de son animation les parties et les intervenants présents à la table auront la possibilité de livrer des commentaires sur les points suivants :
  - i. Date, heure, formule et endroit prévus pour l'audience publique;
  - ii. Calendrier pour l'échange de documents et les demandes d'information avant l'audience publique;
  - iii. Confirmation de la liste des engagements par les intervenants;
  - iv. Définition des enjeux en vue de l'audience et désignation des parties intéressées qui y assisteront;
  - v. Procédures à respecter lors de l'audience;
  - vi. Exigence en matière d'équipement, de langues, de services d'interprétation, de traduction et de transcription;
  - vii. Autres questions pouvant simplifier le déroulement de l'audience.
- 5. Mot de clôture des parties
- 6. Mot de clôture de la CNER et prochaines étapes
- Prière de clôture

Fin du jour 3\*

\*Remarque : la CNER vise à ce que la conférence préparatoire à l'audience se termine à 15 h afin de permettre aux parties de prendre leur avion, dans la mesure du possible.